



FORUM FORUM

février 2014

un outil de dialogue

n°2

éditorial

Depuis 1946, la population de Poussan n'a cessé de croître de façon exponentielle à un taux très élevé (2,4 % par an entre 1962 à 2010). Cette croissance résulte un peu (0,3%) de l'excédent naturel des naissances sur les décès et beaucoup (2,1%) de l'excédent migratoire (arrivées d'habitants bien supérieures aux départs).

Cette tendance va-t-elle se poursuivre ? Est-ce souhaitable ? Peut-on la modifier, à la hausse ou à la baisse ? Comment ?

Chacun peut comprendre qu'il s'agit là de questions politiques cruciales qui exigent un débat sérieux et approfondi entre les principaux intéressés, les Poussanais d'aujourd'hui. Mais elles ne sont abordées que dans les documents d'urbanisme (SCOT et PLU) et seulement comme questions techniques.

On y parle de « pression démographique » et de « pression foncière » comme de forces naturelles auxquelles il faudrait se soumettre pour « accueillir » des populations extérieures ; soit 4 000 habitants supplémentaires d'ici à 2030.

A ce discours de technocrates, nous opposons une conception politique qui considère que l'évolution du nombre d'habitants d'une commune est surtout le résultat de décisions (ou d'absence de décisions) des municipalités en matière d'orientations d'urbanisme et de maîtrise du foncier.

Comme nous l'avons dit dans le n°1 de FORUM, de telles décisions doivent résulter d'un débat citoyen alimenté par une information précise et détaillée. C'est pourquoi, dans ce n°2, nous tenterons d'apporter un éclairage sur les données et propositions que nous versons au débat.



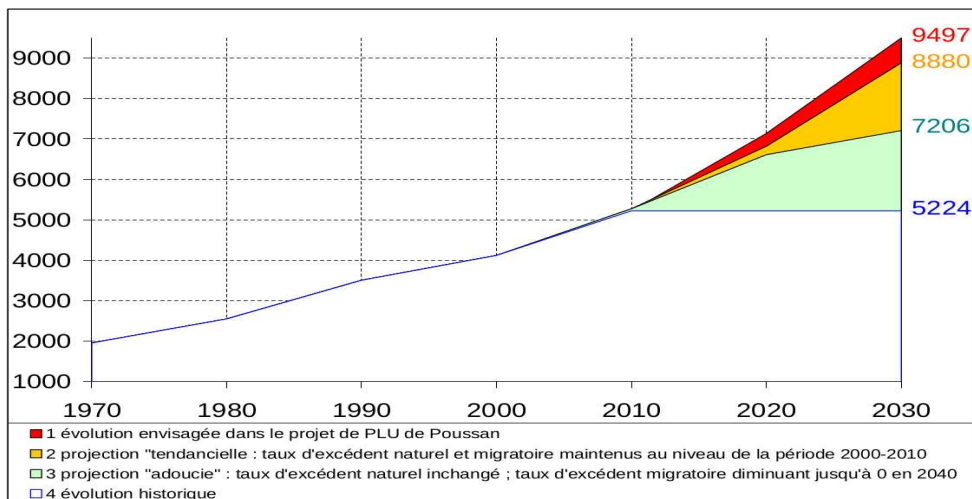
Consultez l'agenda des réunions de quartiers sur notre site

www.agauchepourlhumain.org

Sommaire :

- P. 1 Editorial
- P. 2 Logement / démographie
- P. 3 Sauvegarde et aménagement du territoire
- P. 4 Plus cool ma ville

Simulations de l'évolution future de la population de Poussan



Etat des lieux et perspectives

Depuis le 1^{er} janvier 2012, Poussan est inclus dans l'agglomération de Sète et, de ce fait, est devenue « commune SRU », c'est à dire soumise à l'obligation légale de disposer de 25% de logements locatifs sociaux (LLS). A ce jour, avec 0,8 % de LLS, Poussan est loin du compte. Dans cette situation de carence, la loi impose d'atteindre le taux de 25% en 2025.

Cet objectif peut être atteint de deux façons complémentaires : **réhabiliter** des logements existants en LLS et **construire** des LLS supplémentaires.

Pour le futur conseil municipal, l'alternative est donc la suivante :

- soit impulser un programme complet de réalisation de LLS, ce qui implique au moins 370 LLS nouveaux au cours des six années de son mandat ;
- soit accepter délibérément de faire payer aux Poussanais un prélèvement, éventuellement majoré, qui peut atteindre 5% des dépenses de fonctionnement de la commune (200 000 € sur la base du budget 2012).

Logements locatifs sociaux

Nos propositions

Une priorité absolue : doter Poussan d'un parc locatif accessible aux personnes, notamment les jeunes, qui, disposant de faibles revenus, sont contraintes de se loger dans des conditions précaires.

Deux voies d'action :

- inciter et accompagner les propriétaires pour la réhabilitation de maisons et d'appartements destinés à la location ;
- intervenir auprès des bailleurs sociaux pour concevoir et réaliser, avec eux, des programmes de logements locatifs sociaux.

Ces logements devront répondre à des normes de haute qualité environnementale afin que les charges locatives soient durablement modérées.

Consultez notre site :

www.agauchepourlhumain.org

pour vous **ABONNER** à notre petit courriel hebdomadaire.

nous envoyer vos **propositions** ou **réactions** à la rubrique « Contact ».

DIALOGUER sur certains sujets à la rubrique « blog ».

SELECTIONNER petits films et animations illustrant nos axes de réflexion.

CONNAITRE nos orientations à la rubrique « programme » (le détail se construit ou s'enrichit dans les réunions de quartiers en cours)

Pour nous contacter-
liste@agauchepourlhumain.org

Tel : 06 60 78 85 25

Maîtriser le foncier, une exigence fondamentale !

La lutte contre la spéculation foncière est une nécessité pour maîtriser des prix de logements accessibles à tous, mais aussi pour favoriser le développement économique, facteur d'emploi local.

La maîtrise du foncier répond à ce double but, car elle empêche les promoteurs immobiliers de faire la pluie et le beau temps en matière de prix des terrains.

Le sol devrait être un bien commun et sa maîtrise publique est un enjeu en termes économiques et sociaux, mais aussi en termes écologiques (lutte contre l'étalement urbain...). On ne peut le laisser aux mains du secteur privé. Constitution de réserves foncières, droit de préemption urbain, baux emphytéotiques avec les entreprises plutôt que des ventes, doivent être des leviers de notre politique foncière.



Repenser les transports

L'insuffisance de transports en commun et l'augmentation, même modeste, de la population (donc des véhicules) risque de poser, à moyen et long terme, de sérieux problèmes de circulation intra- et extra-muros.

Nous abordons une ère nouvelle, dans laquelle nous allons avoir à réfléchir, collectivement, à une nouvelle organisation des déplacements qui ne privilégie plus la voiture, d'autant plus que les ressources pétrolières se raréfient.

La prochaine municipalité doit, sans attendre, impulser cette réflexion. Nous versons au débat certaines propositions qui nous semblent intéressantes pour construire un avenir cohérent et permettre la nécessaire transition :

Intra muros

- Recherche de solutions aux problèmes de circulation et de stationnement, par des aménagements (rocade, parkings) en périphérie du village ; mise en service de navettes desservant les quartiers, les parkings excentrés, les commerces, les marchés, les écoles.
- Aménagement de circuits sécurisés pour les piétons et les cyclistes.

extra muros

- Amélioration de l'offre de transport collectif, vers Sète et Montpellier en relation avec les Communautés de communes et le département avec comme objectif la gratuité. Améliorer l'accès au réseau par un maillage plus dense : jonctions (navettes) aux lignes plus fréquentes.
- Création d'un service centralisant les demandes de covoiturage et de déplacement inter-villages.

Sauvegarder les terres agricoles et les espaces naturels

Lorsque les documents d'urbanisme en projet (SCOT du Bassin de Thau et PLU de Poussan) préconisent la sauvegarde des terres agricoles et des espaces naturels comme une priorité majeure, nous sommes d'accord. Mais nous les contestons lorsqu'ils justifient les renoncements à cette orientation.

C'est pourquoi nous abandonnerons le projet d'urbanisation de Sainte Catherine - Marqueval qui n'a plus de justification si l'on refuse que Poussan devienne invivable.

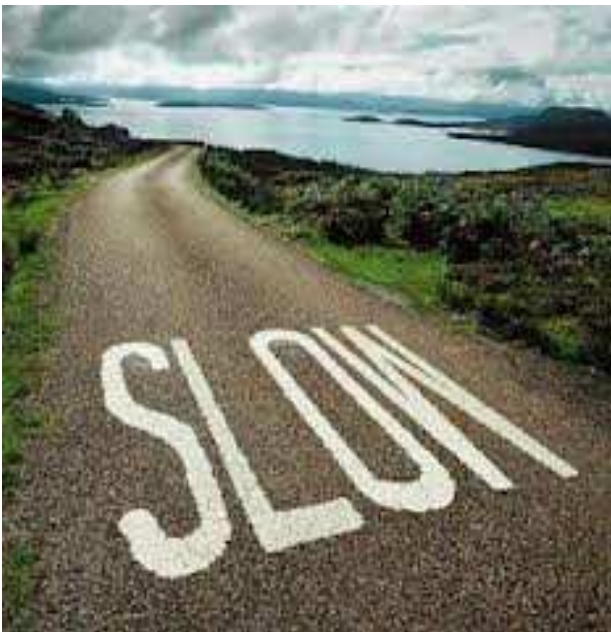
C'est pourquoi, sans délai, nous demanderons l'abrogation de l'arrêté préfectoral qui donne à la Région le droit de se constituer une réserve foncière à des fins inavouées sur les Condamines et la Plaine.



Ralentir la ville pour prendre le temps de vivre

Nos programmes locaux doivent promouvoir un autre mode «d'habiter» pour ralentir la ville. Les temps de trajet entre domicile et travail, le temps que l'on consacre à la consommation... Tout ce temps aliénant réduit de manière dramatique le temps de l'émancipation et de la vie sociale... bref de l'implication citoyenne hors de la domination consumériste.

Les enjeux sont aussi ceux d'un aménagement équilibré du territoire qui permette le « bien vivre ».

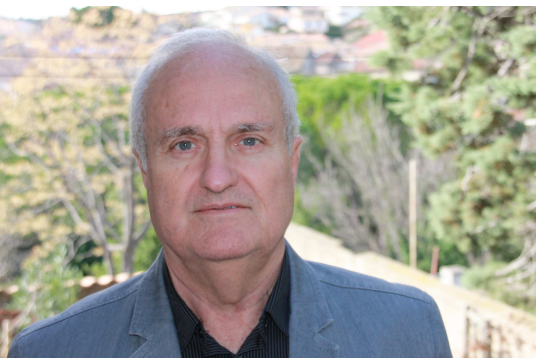


L'urbanisme, au travers notamment des Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) et des schémas de cohérence territoriale (SCOT), doit être le premier outil de planification pour freiner l'étalement urbain, destructeur de terres agricoles et naturelles. Un urbanisme plus compact est nécessaire de façon à réduire les temps de déplacements entre les différentes fonctions indispensables à la vie. Cela suppose aussi une nouvelle architecture des transports en commun, leur massification ainsi que la gratuité de ces déplacements pour inciter à ne plus utiliser sa voiture.

Densifier l'urbanisme c'est se doter d'outils pour maîtriser le foncier, pour affecter les espaces aux diverses fonctions humaines et ne pas laisser s'organiser la spéculation des marchands de biens. Prendre en compte l'urgence écologique, c'est protéger la biodiversité, développer les circuits de distribution courts et l'autonomie alimentaire en favorisant une agriculture locale paysanne et vivrière.

Tête de liste : Pierre FRUTOS

Ingénieur de formation, ayant fait toute ma carrière dans le secteur privé, je suis un citoyen engagé, non adhérent à un parti politique. Je me revendique de la Gauche, celle du 21^{ème} siècle, ouverte et pluraliste, celle du dialogue mais ferme sur les valeurs fon-



damentales de coopération, de partage, de solidarité, de respect de l'humain et de l'écosystème. Mes amis m'ont désigné pour être en tête de notre liste, j'en mesure les responsabilités et je les assumerai. Cependant je pense profondément que le travail collectif est mieux adapté à la recherche de l'intérêt général, que la diversité des citoyens apporte une dimension bien plus riche à la nécessaire réflexion sur l'avenir.